

# RÈGLEMENTATION DU STADE SAPUTO

---

La réglementation suivante a été mise en place afin de permettre à tous les spectateurs de passer un moment agréable au match et de créer une ambiance unique au Stade Saputo. Notre personnel appliquera cette réglementation de façon proactive. Toute violation pourrait en résulter une expulsion immédiate du stade et/ou remise aux mains des autorités appropriées et/ou résulter en une révocation du droit d'achat de billets. Merci pour votre coopération.

1. Les spectateurs doivent se plier aux mesures de sécurité du stade et aux mesures prises en cas d'urgence, qui seront renforcées par les agents de sécurité et les représentants de l'Impact de Montréal;
2. Les spectateurs ne doivent pas interférer avec le déroulement du match, soit en allant sur la surface de jeu, en lançant des objets sur le terrain ou en intervenant de toutes autres façons;
3. Il est interdit d'afficher des messages obscènes, indécents, politiques ou inappropriés sur des affiches, des vêtements ou tout autre matériel;
4. Il est interdit d'utiliser un siège autre que celui mentionné sur votre billet, et les spectateurs doivent montrer leur billet lorsque demandé. L'Impact se réserve le droit de relocaliser les spectateurs;
5. La nourriture et les breuvages qui ont été achetés à l'extérieur du stade ne sont pas permis au Stade Saputo. Il y a plusieurs concessions au Stade Saputo, de même que des fontaines (abreuvoirs).
6. Les spectateurs consommant des boissons alcoolisées doivent le faire de façon responsable. Les spectateurs qui paraîtront intoxiqués et/ou ingérables ne seront pas acceptés à l'intérieur du stade. Le personnel du stade se réserve le droit de refuser toute vente d'alcool à une personne intoxiquée;
7. Dans l'éventualité où un ballon quitte la surface de jeu, les spectateurs doivent remettre le ballon à un employé du stade ou à un coureur de ballon;
8. Fumer est strictement interdit, à l'exception des fumoirs situés à l'extérieur du stade;
9. La distribution ou l'utilisation de dépliants, prospectus, collants ou tout autre forme de publicité est interdite ou doit être approuvée par l'Impact de Montréal;
10. Il est strictement interdit de posséder à l'intérieur du stade toutes formes de fusées éclairantes, bombes fumigènes, feux d'artifices ou feux de Bengale;
11. La violation des lois locales, provinciales et fédérales ne sera tolérée en aucun temps.
12. Tout détenteur de billet pour l'Impact de Montréal renonce à toutes réclamations pouvant découler de la captation et de la diffusion de son image dans l'enceinte ou aux abords du Stade Saputo et du Stade olympique et autorise la Régie des installations olympiques, l'Impact de Montréal, le club visiteur ainsi que leurs agents à utiliser son image lors d'enregistrement vidéo, de prise de photo ou toute autre reproduction, en totalité ou en partie, de l'événement auquel il a accès.

\* Le Stade Saputo et l'Impact de Montréal se réservent le droit de modifier le Code de conduite, la Règlementation, la Liste des items prohibés et les politiques ou procédures à tout moment et sans préavis.

### **Politique d'affichage au Stade Saputo**

Il est permis d'apporter des affiches, bannières et drapeaux sans pôle au Stade Saputo afin de démontrer votre support envers l'équipe. Toutes les affiches, bannières et drapeaux doivent toutefois respecter les directives suivantes :

1. Avant chaque match, tout l'affichage doit être approuvé par le personnel du stade à l'entrée principale du Stade Saputo.
2. Les bâtons et les pôles, peu importe la dimension, sont interdits.
3. Les affiches, bannières et drapeaux doivent respecter les dimensions maximales de 3' x 5'.
4. L'affichage doit être en lien avec le match et ne doit pas cacher l'affichage du stade.
5. Nous demandons que l'affichage soit utilisé lors des célébrations, en avant-match, à la mi-temps, après le match ou après un but, afin de respecter la vue des autres spectateurs durant le jeu.
6. Tout affichage portant un message raciste, sexiste, politique, violent, diffamatoire ou visant un groupe spécifique est interdit.
7. Il est interdit d'afficher des messages obscènes, indécents, politiques ou inappropriés sur des affiches, des vêtements ou tout autre matériel.
8. Le personnel de l'Impact se réserve le droit de confisquer l'affichage jugé inapproprié.

### **Politique d'affichage dans les sections supporters**

En plus des directives mentionnées ci-haut, les spectateurs ayant un billet valide dans les sections 127 rangées D à L, 131 ou 132 pourront entrer au Stade Saputo avec un pôle flexible en PVC ne mesurant pas plus de six (6) pieds. Les bâtons rigides et autres pôles sont interdits.

Si vous avez des questions concernant la politique d'affichage du Stade Saputo durant les matchs à domicile de l'Impact de Montréal, veuillez svp envoyer un courriel à:

Jeremie Lavoie

Conseiller, Service aux Membres

[jeremie.lavoie@impactmontreal.com](mailto:jeremie.lavoie@impactmontreal.com)

### **Section supporters**

1. Le Stade Saputo et l'administration de l'Impact de Montréal, en collaboration avec la Major League Soccer (MLS), se réservent le droit de révoquer tout privilège si les supporters ne respectent pas le Code de conduite, la Règlementation, la Liste des items prohibés, ou toutes autres règles, politiques et procédures établies par le Stade Saputo, l'Impact et la MLS;
2. Un billet valide pour les sections 131 et 132 est requis;

3. Les sections 131 et 132 sont les seuls endroits désignés admission générale. Les supporters sont encouragés à rester debout pendant tout le match. Les supporters brandissent des drapeaux, jouent du tambour et chantent pendant tout le match;
4. L'utilisation de poteaux rigides pour les drapeaux est interdite. Seuls les poteaux flexibles en PVC sont acceptés à l'intérieur du stade;
5. Il est interdit d'accéder à la section supporters de l'équipe adverse. Il est interdit aux supporters de l'équipe adverse d'entrer dans la section supporters de l'Impact;
6. Les spectateurs affichant une tenue vestimentaire aux couleurs de l'équipe adverse, que ce soit un maillot, une écharpe, etc. sont priés de ne pas entrer dans la section supporters de l'Impact. L'Impact se réserve le droit de relocaliser les spectateurs;
7. Le personnel de l'Impact se réserve le droit de confisquer des bannières jugées inappropriées. Toutes bannières portant un message raciste, sexiste, politique, violent ou diffamatoire ou visant un groupe spécifique sont interdites.
8. Tous les tambours, drapeaux, bannières, mégaphones et autres items doivent être approuvés par l'Impact et le personnel du Stade Saputo.

\* Le Stade Saputo et l'Impact de Montréal se réservent le droit de modifier le Code de conduite, la Règlementation, la Liste des items prohibés et les politiques ou procédures à tout moment et sans préavis.